



INTER-LOGE express

SOMMAIRE

<i>Profession: avocat.....</i>	<i>p.2</i>
<i>Pour nous rejoindre</i>	<i>p.3</i>
<i>Il n'y a pas d'or à Val d'or.....</i>	<i>p.4</i>
<i>Du nouveau au c.a.</i>	<i>p.5</i>

Vol.11 no 3

juin/juillet 2005

Changement au programme!

Dans notre dernière parution, nous vous annonçons que le présent numéro d'Inter-Loge Express porterait sur notre nouveau complexe d'habitation situé dans le quartier Faubourg-Québec. Mais nous avons été trop présomptueux. Voilà que le chantier ne cesse pas de finir... De sorte que les derniers locataires ne feront leur entrée qu'à la mi-juillet. Trop tard pour nous permettre de recueillir leur appréciation pour ce numéro de notre bulletin. Mais ce n'est que partie remise, à septembre, pour cette rencontre avec les artisans et locataires de Faubourg-Québec.

Dans le présent numéro, vous ferez la connaissance de l'un des pionniers d'Inter-Loge, Me Réal Goulet, ainsi que de Mme Denise Diet, une locataire au parcours étonnant. Vous y trouverez aussi nos nouvelles coordonnées et plein d'autres renseignements sur l'organisation.

De plus, une nouveauté importante: près de 200 de nos lecteurs non locataires recevront ce bulletin par courriel plutôt que par la poste. Les abonnés concernés sont invités à nous faire part de leur appréciation.

Et surtout, en terminant, toute l'équipe d'Inter-Loge vous souhaite le plus beau des étés!

Le mot de la direction



Bienvenue chez vous...

C'est la saison du déménagement annuel. Pour Inter-Loge, il s'agit d'un moment sensible. Parce que si nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux locataires, en contrepartie, ce sentiment est accompagné du regret de perdre de vue des gens avec qui des liens ont été créés avec le temps

Ainsi, cette année, 4 ménages nous quittent. Toute l'équipe se joint à moi pour leur dire notre plaisir de les avoir accueillis et leur souhaiter beaucoup de bonheur dans le nouvel environnement qu'ils ont choisi.

À l'inverse, entre la mi-juin et la mi-juillet, grâce à l'ouverture de notre projet sur Faubourg-Québec, c'est 34 nouveaux logements qui accueilleront autant de familles, tandis que dans les semaines qui suivront, une douzaine de nouvelles locataires feront leur entrée à MAP.

Inter-Loge est très heureuse de vous accueillir. Au nom des membres de l'équipe et du Conseil d'administration, il me fait grand plaisir de vous souhaiter la plus cordiale des bienvenues chez vous..

Margaret Bain

Entre nous

VOCATION

AVOCAT EN MILIEUX OUVRIERS

Dans notre série de portraits des fondateurs et artisans d'Inter-Loge, nous avons rencontré Me Réal Goulet. Rencontre avec un homme intègre, volontaire, fidèle à ses principes ainsi qu'à ses origines.

Réal Goulet est né dans le quartier Hochelaga (aujourd'hui (Hochelaga-Maisonneuve), un quartier qui présente des caractéristiques semblables à celles de Centre-Sud. Jeune homme, il s'oriente vers le droit avec une vision bien précise de son avenir: il va aider les populations des quartiers ouvriers, des gens aux prises avec des conditions socio-économiques difficiles qu'il connaît très bien.



ILEX - Que faisiez-vous à l'époque de la fondation d'inter-Loge et comment en êtes-vous venu à vous intéresser à ce projet qui pouvait sembler utopique à certains égards?

R.G. - J'étais jeune avocat et c'est tout naturellement que je m'étais dirigé vers l'Aide juridique, ce service gouvernemental qui venait tout juste d'être créé.

Il faut dire que j'avais déjà été sensibilisé aux énormes difficultés auxquelles étaient confrontés les gens des quartiers populaires puisque j'avais grandi dans un tel quartier et, en plus, j'avais fait mon stage de barreau à la clinique juridique populaire de Pointe Saint-Charles. Là, j'ai eu la chance de côtoyer Me Pierre Sylvestre, un spécialiste aujourd'hui reconnu du droit des coopératives d'habitation

Dans le Centre-Sud au milieu des années 70, les

gens vivaient dans des conditions épouvantables. Des immeubles vétustes, de vrais taudis avec des systèmes électriques dangereux, des installations sanitaires minimales et ils devaient payer le gros prix pour ces logements, considérant les salaires de l'époque. Et puis, ici, les gens avaient vécu ce qu'on a appelé le week-end rouge (voir encadré) qui a laissé des traces profondes dans la population et dans la trame même du quartier.

ILEX - Et comment vous a-t-on recruté pour Interlogé?

R.G. - C'est Jacques Boucher, le premier employé permanent d'Inter-Loge qui m'a parlé de la situation de l'organisme et des problèmes particuliers qui se posaient à l'organisation.

ILEX - Et quels étaient ces problèmes?

R.G. - L'organisme se voyait comme ce qu'on a appelé par la suite «une société acheteuse». Autrement dit, on voulait acheter des propriétés avant que les coûts n'en deviennent inabornables dans

le but de se faire une réserve pour la création de futures coopératives, car on sentait que le mouvement coopératif en habitation avait le vent dans les voiles.

Cependant, nous subissions, à l'époque, une hausse des taux d'intérêt véritablement insensée.

Les gens vivaient dans des conditions épouvantables. Des immeubles vétustes, de vrais taudis avec des systèmes électriques dangereux, des installations minimales et ils devaient payer le gros prix pour ces logements, considérant les salaires de l'époque.

Des taux qui tournaient autour de 18%. Alors, on s'est retrouvé dans la situation où les groupes qui voulaient fonder une coop s'adressaient à nous pour acheter une propriété qu'ils espéraient obtenir à un prix qui, pour nous, représentait pratiquement une perte financière. Comment, dans de telles conditions, assurer l'avenir et la survie même de l'organisme?

I.L.E.X. - C'était une époque bouillonnante dans les milieux populaires, d'ailleurs fortement influencée par la mouvance marxiste. Ce type de «capitalisme coopératif» ne semblait-il pas un peu suspect aux yeux de certains purs et durs?

R.G. - Nous étions en butte à des critiques, c'est certain. Certains prétendaient que le simple fait de constituer une réserve pouvait provoquer une flambée des prix à cause de la rareté ainsi créée. De plus, ces forts taux d'intérêt rendaient les négociations difficiles au moment de la revente, comme je l'ai dit. On nous a même accusés d'être anti-coopératives.

I.L.E.X. - En dépit de toutes ces pressions, qu'est-ce qui a fait qu'Inter-loge a pu continuer à se développer?

R.G. - Nous avons traversé des moments extrêmement difficiles, c'est vrai. À un certain moment, nous nous sommes même demandé si nous allions nous en sortir. Je dirais que c'est surtout grâce à une gestion très serrée que nous avons pu nous en sortir. Ce ne fut pas facile puisque nous étions des propriétaires qui voulions venir en aide à notre communauté. Donc les hausses de loyer se devaient d'être modérées. Cependant les paiements de loyer devaient entrer. C'était une question de survie. Je dois dire que, pendant toutes ces années, pas une fois, nous n'avons eu recours à la Régie du loyer pour défaut de paiement. Heureusement, car je me voyais mal, moi avocat à l'Aide juridique, aller poursuivre un locataire. Je suis plutôt habitué à les défendre.

I.L.E.X. - Comment voyez-vous le rôle d'Inter-Loge aujourd'hui?

R.G. - La notion de logement social a évolué. Aujourd'hui, on construit pour des catégories spécifiques de personnes. MAP en est un bon exemple¹. D'autre part, il y a ce nouveau concept de "logement abordable" qui s'adresse particulièrement aux personnes avec des revenus un peu plus élevés et dont l'avenir nous confirmera la pertinence ou... la non-pertinence.

Inter-Loge ne se limite plus au quartier Centre-Sud. Il a élargi ses horizons. Et heureusement, car la pauvreté n'est plus confinée à la zone sud de Montréal. Avec l'accroissement de l'immigration, de nouvelles poches de pauvreté sont apparues.

Me Goulet sait de quoi il parle puisqu'il exerce aujourd'hui sa "vocation" d'avocat au bureau de l'Aide juridique de Montréal-Nord, cette ex-ville de banlieue dont le maire, à une certaine époque, ne voyait pas la nécessité d'ériger des logements sociaux. Quotidiennement, il côtoie des gens qui vivent dans des immeubles à appartements délabrés et souvent insalubres.

On le sent toujours animé de cette soif de justice sociale et sa compréhension des choses est toujours aussi éblouissante.

Le Centre-Sud **est en feu!**

Novembre 1974!

Les négociations pour le renouvellement de la convention collective entre la Ville de Montréal et le syndicat des pompiers sont rompues. La loi sur les services essentiels n'existe pas encore. Les membres du syndicat, exaspérés, décident de tenter le grand coup: ce sera la grève générale et illimitée.

Le samedi après-midi, des incendies se déclarent un peu partout, principalement dans le Centre-Sud. Les pompiers, mal à l'aise, respectent tout de même le mot d'ordre et laissent brûler le quartier.

22 h. Il faut se rendre à l'évidence: le Centre Sud est en feu. Des citoyens (vous et moi) se déclarent pompiers volontaires. Armés de boyaux d'arrosage dérisoires, ils tentent de sauver leur quartier mal aimé. Des actes de bravoure sont accomplis. Il faut le dire: des gens ont été sauvés d'une mort certaine grâce au courage de personnes... ordinaires.

Lorsque vous vous promènerez dans les nombreux mini parcs du quartier Centre-Sud, dites-vous qu'avant le Week-End rouge, ces terrains étaient construits et essayez d'imaginer les maisons qui se dressaient là auparavant. Pensez aux familles qui les habitaient, aux enfants qui pleuraient.

Je les ai vus!

¹. MAP= Mères avec pouvoir. Il s'agit d'un organisme où des jeunes femmes monoparentales peuvent faire un séjour de trois ans avec leur(s) enfant(s) et où elles peuvent profiter de toute une gamme de services dans le but de les aider à se réaliser dans la société.

Vous et nous



IL N'Y A PAS D'OR À VAL-D'OR

Dans ce «vous et nous» de ce numéro, nous sommes heureux de vous présenter aujourd'hui madame Denise Diet, Française d'origine, résidente du quartier Centre-Sud depuis 1989 et locataire d'Inter-Loge depuis 1992. Vous verrez, elle a un parcours peu commun.

ILEX – Madame Diet, si vous commenciez par nous raconter à la suite de quel périple, vous avez atterri dans ce quartier.

D.D. – C'est tout simple. J'habitais Paris et, après avoir pris ma retraite des Postes françaises, j'ai décidé de venir à Montréal afin d'aider ma marraine qui était malade. Il faut vous dire que je suis née à Montréal, sur la rue De la Roche. Cependant, alors que j'avais deux ans, mes parents ont décidé de rentrer en France en m'emmenant avec eux, bien sûr.

ILEX – C'est un itinéraire qui n'est pas banal. Et vous n'éprouvez pas de nostalgie de votre « seconde » patrie, si je puis dire?

D.D. – Pas du tout. J'aime bien ce pays. D'abord pour les grands espaces, évidemment. Mais aussi pour les gens, la façon de vivre, ici.

ILEX – Parlez-nous donc de votre quartier puisque vous semblez l'avoir adopté.

D.D. – D'abord, ce que j'aime, c'est que c'est très vivant. Moi, j'appelle ça un quartier rigolo. Il y a plein de gens et surtout toutes sortes de gens. L'autre jour, j'ai croisé trois jeunes gars qui avait chacun une crête jaune sur la tête et ils m'ont saluée gentiment. Parfois, je rencontre un travesti avec des talons d'au moins 10 cm de haut. Cela ne me dérange pas.

ILEX – Mais on déplore aussi qu'il y ait tant de problèmes sociaux comme l'itinérance, la prostitution, la toxicomanie.

D.D. – Vous savez, il y a eu beaucoup d'évolution ces dernières années. Pour ce qui est des prostituées, je n'en vois plus beaucoup dans mon secteur. Ce qui me désole le plus, ce sont tous ces jeunes punks qu'on voit quêter sur la rue. Je trouve cela tellement dommage. Et puis, je trouve qu'il y a négligence en ce qui a trait à la propreté en général. Les trottoirs sont sales. Il y a des papiers partout.

Vraiment, je trouve que la municipalité devrait en faire plus à cet égard.

ILEX – Vous vous promenez souvent dans les rues du quartier?

D.D. – Oui et parfois je pousse jusqu'à l'avenue du Mont-Royal. Mais, vous savez, j'ai beaucoup voyagé. Jusqu'à il y a trois ans, j'avais une voiture et j'ai parcouru le Québec. Je suis membre de la société québécoise des ponts couverts; alors, je suis allée dans les coins les plus reculés comme le Témiscamingue ou l'Abitibi. Imaginez-vous qu'il y a quelques années, j'étais à Val-d'Or et je n'ai pas pu trouver un bijou en or. Enfin, un bijou digne de ce nom. Je me suis dit qu'il n'y avait pas d'or à Val –d'Or, du moins à cette époque. J'imagine qu'aujourd'hui...

ILEX – Vous croyez que les choses ont changé?

D.D. – Ah! c'est certain! Regardez tous les restaurants qui sont apparus dans le quartier depuis quelques années. Il y en a vraiment pour tous les goûts. Quelle évolution! Et puis, les fromages qu'on trouve ici maintenant. Les Québécois ont vraiment découvert l'art culinaire. Et c'est comme ça dans d'autres domaines.



On reconnaît bien là la Française en vous, Madame Diet. Une Française qui nous a adoptés en quelque sorte. Et nous vous souhaitons une retraite longue et heureuse dans ce quartier qui est le vôtre.

Le saviez-vous ?



Un petit geste de civisme

À chaque année, le même phénomène se reproduit. Dès les mois de mars ou avril, on se met à espérer. Mais l'été se fait attendre. Et voilà que, sans crier gare, l'été nous tombe dessus avec sa canicule humide et son soleil qui nous accable.



Mais l'été, c'est aussi la saison des fenêtres ouvertes et des soirées sur le balcon. Dans ces conditions, l'absence de civisme peut facilement dégénérer en conflits entre voisins. Pour éviter toute situation désagréable, nous vous recommandons de surveiller le volume de votre radio ou de votre chaîne stéréo. La bonne entente se nourrit de ces petites délicatesses.

Au revoir Jean-Paul !

C'est à l'âge de 66 ans que notre ami Jean-Paul Desjardins est décédé subitement. Après avoir baroudé un peu partout, Jean-Paul devint concierge d'Inter-Loge pour les immeubles de la rue Barclay et de la rue Montcalm avant de connaître la retraite il y a quelques années. Ceux qui l'ont connu se souviennent d'un homme parfois imprévisible mais toujours très attachant. Salut Jean-Paul.



Le vendredi 19 août 2005, « UNE FONDATION...UN TOIT » tiendra son 1^{er} tournoi invitation au Club de Golf St-Donat sous la présidence d'honneur de Me Véronique Théorêt, avocate chez FRASER MILNER CASGRAIN.

Ce tournoi constitue la suite aux 7 éditions organisées par Inter-Loge par les années passées. Cette année encore, quelque 160 joueurs sont attendus pour la journée et 200 personnes pour le souper provenant principalement des milieux des affaires, de la construction, de la politique et de l'habitation communautaire. Un grand tirage aura lieu au cours de la soirée. Tous les bénéfices seront versés à Map Montréal qui vient en aide aux femmes cheffes de familles monoparentales.

UNE FONDATION...UN TOIT est un organisme de bienfaisance créé par Inter-Loge pour soutenir des projets d'habitation avec intervention permettant de venir en aide aux personnes requérant un support de la communauté.



Pour communiquer avec nous...

Depuis quelques semaines, ceux qui ont contacté Inter-Loge ont constaté qu'un système de boîtes vocales avait été installé. De cette façon, plutôt que de passer par un intermédiaire, vous pouvez contacter directement la personne ou le service désiré(e) ou laisser un message en tout temps. Pour faciliter vos contacts avec nos services, voici les informations à connaître :

Téléphone général:
(514) 522-2107

Entretien et réparation poste 100

Service à la clientèle

Marlyne Laurin poste 102

Service de comptabilité

Gaétan Auger poste 106

Développement de projets

Louis Bériau poste 112

Programme Pérennité

Maurice Latour poste 113

**URGENCES (téléavertisseur)
soirs et fins de semaine**

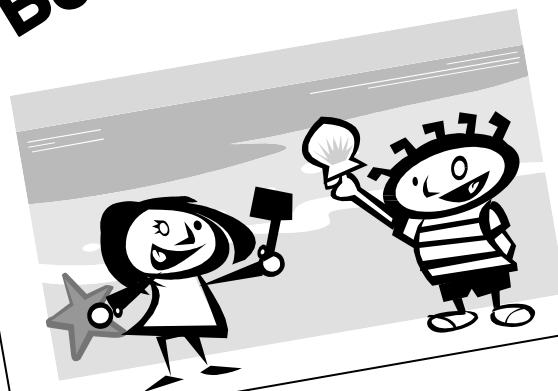
(514) 936-5716

**Télécopieur
(514) 522-7070**

**Siège social:
1503 Lafontaine
Montréal H2L 1T7
(métro Papineau ou Beaudry)**

Adresse courriel:
interloge@interloge.org

Bon été à tous!



LE SAVIEZ-VOUS?

Les locataires d'Inter-Loge peuvent bénéficier, à un taux exceptionnel, d'une assurance conçue pour les prémunir contre les difficultés financières qui pourraient survenir s'ils devaient remplacer des biens perdus en raison d'un incendie, d'un vol, d'un dégât d'eau ou de tout autre incident malheureux.

De plus, en cas de poursuite civile résultant d'un accident, vous êtes protégé par une garantie de responsabilité de 1 000 000 \$.

Pour plus d'informations:

1-800-387-1963

L'Inter-Loge Express est publié par le groupe communautaire **Inter-Loge** grâce à l'appui financier du Programme de soutien à l'action communautaire autonome du gouvernement du Québec.

Réception des textes et communiqués
1503 Lafontaine, Montréal, H2L 1T7

Téléphone: (514) 522-2107
Télécopieur: (514) 522-7070

Responsable de l'édition: Louis Bériau
Rédaction et mise en page: Pierre Hamel